



VILLE DE SHANNON
AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT
Numéro 586-18

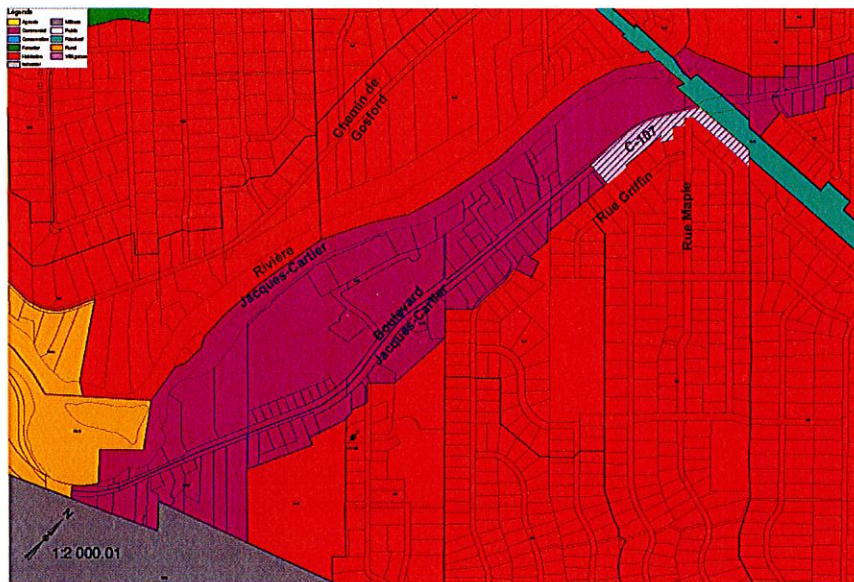
À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Directeur général adjoint et greffier de la Ville de Shannon :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire tenue le **22 janvier 2018**, a adopté le projet de règlement suivant :

586-18 Premier projet de Règlement modifiant la grille de spécifications C-107 faisant partie du Règlement de zonage (352) de manière à remplacer la note 1 prévue à l'usage H-4 « Multifamiliale I » par un « X »

Ce règlement modifie la grille de spécifications C-107 de manière à remplacer la note 1 : « *des usages commerciaux des classes C-1 et/ou C-2 doivent être aménagés au rez-de-chaussée* » à la ligne « Multifamiliale I » par un « X ».



Une assemblée publique de consultation concernant ce projet de règlement aura lieu le **jeudi 1 février 2018 à 19 h** à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick à Shannon. Au cours de cette assemblée, les responsables expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet à www.shannon.ca et à l'Hôtel de Ville situé au 50, rue Saint-Patrick à Shannon, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 24^e JOUR DE JANVIER 2018

Le directeur général adjoint et greffier,
Me Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA